

An aerial photograph of a large, deep blue lake, likely Lake Annecy, in the French Alps. The lake is surrounded by green hills and mountains. In the background, a city is visible along the shore of the lake. The sky is clear and blue.

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE BVV 17 SEPTEMBRE 2020**  
**Un village entre Montagne et Lac**



# AGENDA DE LA REUNION 20/09/2020

- 18h: Assemblée Générale annuelle statutaire de BVV.
- 18h45: VŒU DE BVV, DÉBAT SUR LES ENJEUX ET RÉPONSES
- 20h: Verre de l'amitié

Toutes les infos sur [www.bienvivreaveyrier.org](http://www.bienvivreaveyrier.org)

Et d'autres sur <https://bienvivreaveyrier.blogspot.com>

# 1<sup>ère</sup> Partie

## Assemblée Générale 2020 BVV: Ordre du jour

- **Approbation formelle du PV de l'AGO du 28 mars 2019: vote**
- **Rapport moral du Président<sup>1</sup> : présentation et approbation**
- **Rapport d'activités du Vice-Président<sup>1</sup>: présentation et approbation**
- **Rapport financier du Trésorier<sup>1</sup>: présentation et approbation**
- **Cotisations 2021 : montants et vote**
- **Renouvellement du Conseil d'Administration: candidatures et votes**
- **Questions diverses**

(1): documents disponibles au secrétariat de l'association et distribués en réunion.

# 1) PV AGO du 28 mars 2019

- Mis en ligne (Réf. cs-ol 7/04/2019) en avril 2019 sur le site de BVV [www.bienvivvreaveyrier.org](http://www.bienvivvreaveyrier.org) et envoyé aux adhérents par courriel [bienvivvreaveyrier@gmail.com](mailto:bienvivvreaveyrier@gmail.com) ou courrier.
- Ainsi que:
  - Rapport moral du président
  - Rapport d'activités du VP
  - Diaporama des présentations en séances

**Site internet, rubrique « Conseils d'administration et Assemblées générales », § « AG du 28 mars 2019 »**

**→Vote pour l'approbation du PV (projet ratifié par le CA)**

## 2) RAPPORT MORAL – Olivier Labasse



*« Tout homme a un rendez-vous quotidien avec le paysage qu'il habite » (ST)*

*« La ville appartient à ses habitants » (DP).*

# Veyrier-du-Lac en mutation



*« Un pays n'est pas seulement la propriété de ceux qui y vivent, mais aussi de ceux qui y ont vécu, aimé, travaillé... Les vivants n'ont pas tous les droits sur une terre, et certainement pas de l'aliéner et d'en disposer à leur guise »* PB

# D'une AG à l'autre en 7 chroniques : Le Blog

<https://bienvivreaveyrier.blogspot.fr>

- **18/03/2019: Conclusions de la Concertation LOLA-PDU- Bilan et rapport d'expertise de la CNDP**
- **11/05/2019: Le rôle des arbres et de la végétation (captage CO2, biodiversité, réchauffement climatique, unité paysagère...)**
- **17/11/2019: En finir avec les pratiques d'un autre âge**
- **2/12/2019: Comme celles du Seigneur, les voies de la SNCF sont impénétrables (Annecy-Aix, Léman Express, Tram Annecy-Albertville)**
- **5/03/2020: Charte éthique et de gouvernance en vue des municipales**
- **9/07/2020: Qu'est ce qu'un village?**
- **31/07/2020: Voie « verte » et « aménagements » cyclables en rive Est. Urgence à mieux faire et à concerter les acteurs de la société civile.**

# Florilège des thèmes de travail vus par la Presse

- 21/03/2019, L'ESSOR: *Tunnel sous le Semnoz, un projet insatisfaisant.*
- 27/09/2019, DL: *Conférence Tram Annecy-Albertville.*
- Juin 2019, Le mag n°88: *Une AG sous le signe du développement durable et de la transition énergétique.*
- 4/07/2019, La Savoie: *Tram Annecy-Albertville, la guerre des projets.*
- 18/07/2019, DL: *Navettes estivales, lacustres et routières.*
- Décembre 2019, Lac et Reflets: *PDU 2030, un projet en trompe l'œil.*
- 2019-2020, Riv'Ouest magazine: *La vraie nature de LOLA (liaison rive ouest du Lac d'Annecy).*
- Décembre 2019, Le mag n°89: « 2020 » année charnière. (Grand Annecy et Veyrier-du-Lac)
- 15/01/2020, DL: *Débat public en vue de élections à Veyrier-du-Lac.*
- 22/01/2020, DL: *BVV a livré ses propositions en vue des municipales.*
- 27/03/2020 , note de position: *Annecy apte au tram?*
- Juillet 2020, Riv'Est Magazine: *Histoire de ports à Veyrier-du-Lac.*
- À venir, Le mag n° 90: *Création de trafics et vie des habitants.*

# Morale de l'histoire (et du Président)

*« Travailleur ensemble pour protéger le cadre de vie et contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des habitants »*



**Exemple: Une politique globale de mobilité et un plan de circulation apaisé pour les habitants (besoins de mobilité, TC, trottoirs, flux, transit, gestion des parkings, ...)**  
étude téléchargeable sur [www.bienvivreaveyrier.org](http://www.bienvivreaveyrier.org)

# 3) RAPPORT D'ACTIVITÉS –Claude Saulgeot



## Rapport d'activités BVV 2019 pour AG 2020

Le dossier d'archives 2019, soigneusement collecté par Mireille, comprend 180 pages cette année et démontre une fois de plus que votre association BVV fait beaucoup de choses ...  
Comme vous le savez, votre conseil d'administration comprenant 10 personnes se réunit tous les mois : cela implique tous les mois du travail de préparation (ordre du jour) et ensuite de compte-rendu (procès-verbal). Ces réunions sont désormais ouvertes à tous adhérents tous les mois

### Les faits marquants de l'année 2019 :

Le développement des transports collectifs à Veyrier

Un plan de circulation apaisée à Veyrier

Une assemblée générale ordinaire remarquable sous le signe du développement durable

La voie verte Veyrier – Menthon

La participation à de nombreuses réunions organisées par le SILA pour le Lac, le Grand- Annecy et le Département : Les Ateliers climat, Imagine Annecy, LOLA, 2019-2020, Riv'ouest magazine : La vraie nature de LOLA (liaison rive ouest du Lac d'Annecy).

le PDU ( Plan de Développement Urbain ).

Des interventions plus ponctuelles telles :

Les troubles de voisinage autour de la croix de Fésigny

La taille anarchique des platanes de l'hôtel du Mont Baron

L'information sur les compteurs Linky

la participation aux enquêtes publiques (parking Chapel , PDU...)

### Les satisfactions suite à nos actions :

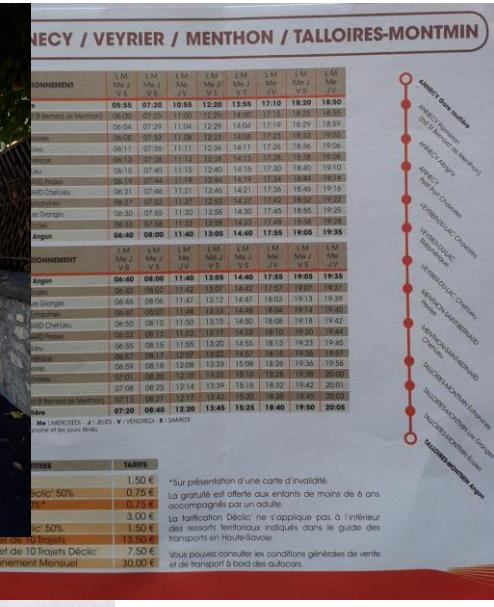
Les améliorations du transport collectif sur la rive EST avec la création des bus des plages (dont nous avons favorisé la promotion en distribuant des flyers sur les pare-brise des voitures proches des plages) , le développement des navettes lacustres « lac d'Annecy express », l'augmentation significative des cadences sur la ligne 61, l'ouverture du Léman Express malgré des déboires de lancement en gare d'Annecy en fin d'année et des temps de desserte Annecy – Genève plus longs que prévus : on est passé de 50 minutes à 1h.30 parce que les travaux sur la ligne n'ont pas été réalisés ...

La section de la voie verte Veyrier – Menthon a mobilisé à fond notre Président depuis le début 2019 donc bien avant que les travaux débutent. Grâce à son expérience de cycliste, il a su influencer le Département pour que deux couloirs cyclables soient réalisés de chaque côté de la RD 909, ainsi qu'un trottoir sécurisé pour piétons de chaque côté à l'extérieur des bandes cyclables. Après avoir vivement critiqué l'abattage des 220 tilleuls, BVV a obtenu l'assurance du Département pour que de nouveaux arbres soient plantés malgré l'opposition de l'ancienne municipalité sous prétexte que l'entretien des arbres à la charge de la commune coûte cher !

Le plan de circulation apaisée concocté principalement par Olivier en faisant participer tous les membres de votre conseil d'administration, est le fruit de plusieurs mois de réflexions. Ses objectifs généraux sont d'une part de préserver la qualité de vie et la sécurité des habitants en diminuant les embouteillages, les pollutions de l'air, l'accidentologie, les nuisances sonores) et d'autre part de sauvegarder les sites et la qualité paysagère du coteau de Veyrier, le cadre de vie, de veiller à la masse bâtie, à la qualité architecturale et à leur inscription dans le site.

Pour une circulation apaisée dans la commune les recommandations du plan sont de traiter le plan de circulation de Veyrier dans sa globalité, de proposer des réponses appropriées aux différents besoins de mobilité, de dissuader et réduire les flux de transit lointains, de détourner les flux de délestage sur la rive Est, d'améliorer les dessertes de transports collectifs et de mettre en place une stratégie de stationnement différente pour les résidents et les visiteurs. Ce document a été diffusé largement : à la mairie, au grand Annecy, au Département, à la presse, au Cercle, et au nouveau Maire. Plusieurs retours qualifiant notre document de très bonne qualité nous réconfortent, aucun retour de l'ancienne mairie ...par contre le nouveau maire nous a répondu favorablement et le dialogue promis devrait apporter des résultats prochainement ... espérons -le, c'est le vœu le plus cher que nous lui répétons.

Claude Saulgeot, Vice -Président, le 08/06/2020

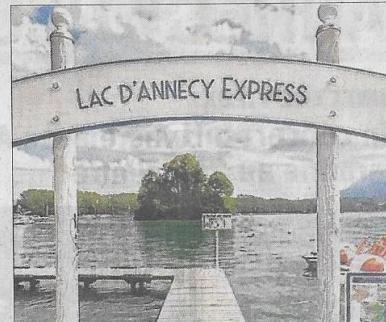


LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ | JEUDI 18 JUILLET

## ANNECY

### Les navettes estivales saluées par "Bien Vivre à Veyrier"

“Bien Vivre à Veyrier” salue la mise en place des navettes lacustres et routières. « Lors de l'enquête menée en 2015 par notre association, 96 % des 220 répondants s'étaient déclarés favorables au développement des transports collectifs en rive est du Lac et 86 % en faveur de la navette lacustre estivale. Nous avions rappelé ces vœux lors des travaux du plan de déplacements urbains du Grand Annecy » explique l'association qui a diffusé des flyers pour informer les habitants de la mise en place de nouvelles lignes de bus de plages et de bateaux cet été.



Des navettes lacustres en service jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre. Photo Le DL/Greg YETCHMENIZA



# 4) RAPPORT FINANCIER (1)- Jean-Claude Secchi

Compte de Résultat année 2019		
<b>Produits</b>		1 835,52
Cotisations	1 726,00	
intérêts perçus	109,52	
 <b>Charges</b>		1 361,41
Frais de réception	505,85	
Abonnement internet	117,00	
Assurances	128,00	
Frais bancaires	70,08	
Frais généraux	540,48	
 <b>Excédent de l'exercice</b>		474,11

Cotisations. 2019: 109; 2016: 103; 2015: 100; 2014:83; 2013:78; 2012: 64; 2011: 56 ...  
**EN 2020 ??**

## 4) RAPPORT FINANCIER (2): EXERCICE CLOS LE 31/12/2109

<b>Bilan au 31 Décembre 2019</b>			
<b>ACTIF</b>		<b>PASSIF</b>	
<b>Banque</b>	14 606,48	<b>Fonds propres</b>	14 606,48
Livret A	14 389,09	Réserves antérieures	14 132,37
CCP	217,39	Excédent de l'exercice	474,11
	14 606,48		14 606,48

## 5) COTISATIONS 2020 – Jean-Claude Secchi

- **Propositions du CA: 2021= 2020 = 2019 = 2018 = 2017 = 2016 = 2015...**  
**(cotisation de base: 15€; soutien et couple: 30€; bienfaiteur > 30€)**

→vote

## 6) RENOUVELLEMENT du Conseil d'administration

- Mandats administrateurs en cours: Laurent Billet, Georges Davignon, Mireille Kishazy, Olivier Labasse, Charles Lacombe, Jacques Lelarge, Jean-Claude Secchi.
- Mandats à échéance: Michel Bodoy (démission du CA), Michel Meyer (ne se représente pas), Claude Saulgeot (se représente)
- Nouvelles candidatures: Nicole Barbier, Brigitte Lacombe, Luc Corneloup, A.E. et .....

→Votes

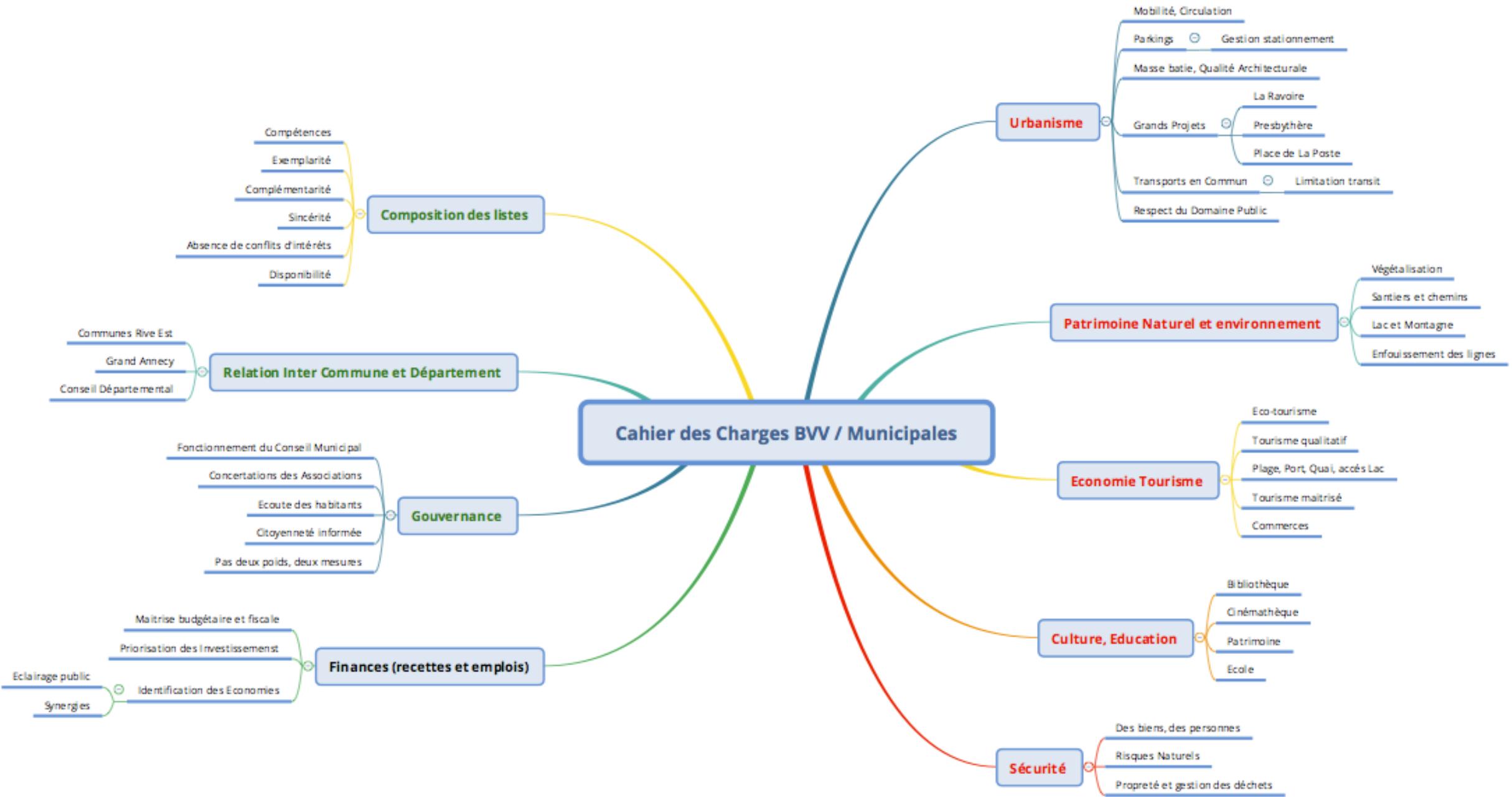
Merci ! Fin de l'AGO

## **2<sup>ème</sup> Partie : Le Débat**

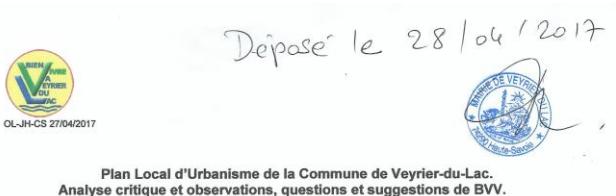
# **Enjeux pour mieux vivre à Veyrier-du-Lac et sur la rive Est**



Cliché Olivier Labasse



# Urbanisation et Urbanisme: faux amis. Prospective urbanistique, PLU, OAP, PDU, SCoT...



**A) Pièce N° 1 Rapport de présentation, Pièce N° 2 PADD,**

Le diagnostic, qu'il soit celui de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites, ou celui réalisé dans d'autres pièces, n'appelle pas de commentaires de l'association par rapport à ses propositions intitulées « Prospective urbanistique Veyrier 2020 » du 6/04/2014, complétées le 2/03/2015 ( cf. Un grand paysage à prendre en compte, une amiance végétale à pérenniser, un maillage de cheminements à renforcer... ) si ce n'est une inquiétude liée au risque de contradiction : contradictions entre intentions et projets, entre le renforcement d'un pôle d'équipement et de commerces en centre village et en même temps la création d'espaces publics, la sécurisation des déplacements piétonniers sur la rue de la Tournette et la route d'Annecy et en même temps le développement de la circulation de transit automobile (23 449 véhicules relevés en jour de pointe) et cycliste (370 000 vélos/ an à venir si l'on en croit le Conseil départemental) sur la Rd 909 élargie pour ce faire, l'augmentation du bâti et d'immeubles et en même temps la conservation des vues sur le lac, la réductions des nuisances acoustiques générées par l'axe routier (et de la pollution) et en même temps le développement de constructions/ logements en bordure.

Piétons-vélos-autos : à Veyrier-du-lac il faut, plus qu'ailleurs du fait de sa configuration, choisir car la cohabitation ne sera pas possible pour les habitants si les projets de développement du Département et du Sila sur la rive Est pour les deux derniers modes devaient se réaliser au prix d'infrastructures démesurées et acceptées par la commune. Le village de Veyrier est hélas devenu un village route, dont l'emprise et les circulations vont être à nouveau développées et densifiées, coupant la commune en deux dans le sens longitudinal, alors que le maillage des chemins historiques (carrossables et piétonniers) était à dominante transversale (piémont vers le lac). La qualité de vie des habitants et le développement touristique résidentiel (non limité à la fréquentation saisonnière et journalière des plages) mériteraient un traitement plus volontariste pour ne pas dire de rupture par rapport à un centre village actuellement dédié à la circulation automobile.

Si Veyrier-du-lac et la rive Est ont été qualifiés, à juste titre au siècle dernier, de « grand paysage », on peut regretter que sa configuration géographique exceptionnelle, entre montagne et lac, ne laisse désormais que peu de place à un « beau projet » urbanistique pour retrouver un cadre de vie accueillant pour les touristes en résidence et de qualité pour les habitants du fait de la consommation d'espace déjà effectuée.

Si nous retrouvons des reprises de l'étude BVV et de ses préconisations quant à l'importance de prendre en compte la géographie et l'histoire de la commune, et, partant, de donner une vision urbanistique en relation avec la vocation du village, négligée par l'accélération d'une urbanisation désordonnée au cours des dernières décennies, et sa transformation malheureuse en village route



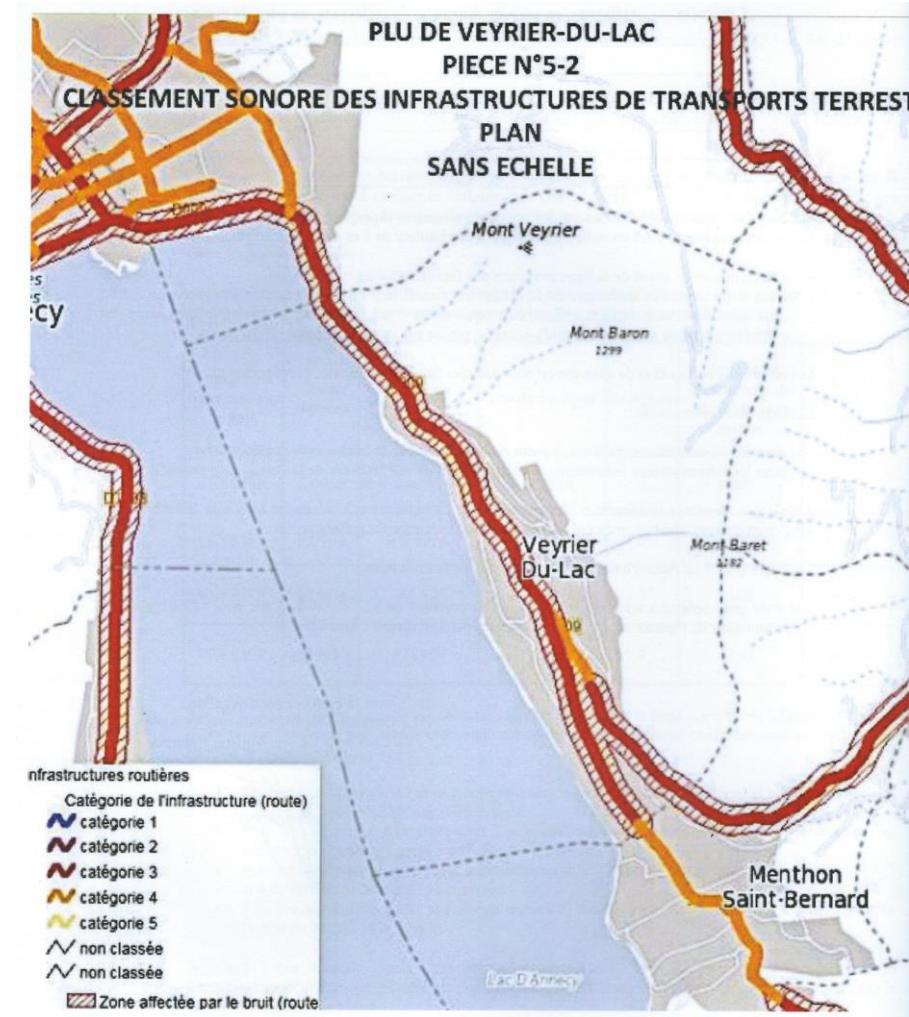
**« *Urbanisation galopante* », raison du rejet français de la candidature au classement du Lac au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2007.**



**Besoins de  
mobilité liés  
et réponses**

**Point annuel des  
PC versus SCoT  
(vœu)**

# La politique des transports, une composante de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire



# Trafic automobile centre bourg RD 909 , 909a : *« une rive Est utilisée également comme un itinéraire de substitution entre Doussard et Annecy »* (dossier de concertation Lola p19 )

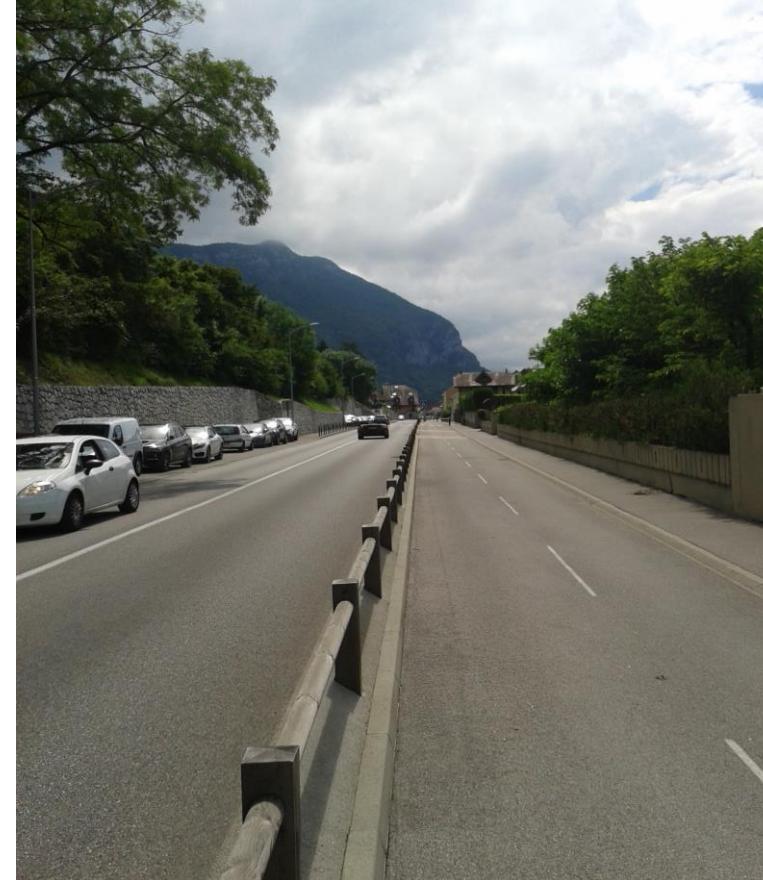


Route d'Annecy/Tournette: **13557 véhicules en jour moyen et 358 PL. Jour de pointe : 22072 véh.**  
Ecarts entre moyenne/jour et pointe: **+ 63% à Veyrier; +62% Bluffy- entrée bourg; + 62% Menthon RD 909a.**

# **Voie verte , section Chavoires :**

## **800 000 passages entre janvier et décembre 2019 (+ 60% vs 544 533)**

### **« Autoroutes à vélos » (EP): est-ce bien que nous voulons?**



**La voie verte horizontale, éloignée de la RD 1508: 1 100 000 en 2018, dont 700 000 entre Sevrier et Doussard.**

# Voie verte, section 3, Veyrier-Menthon. qualité exécution: mode « doux »? Pour qui?



# Sécurité piétons et cheminements dans le village : Pour un Veyrier-du-Lac « marchable »? Nous sommes tous piétons

(vs 5 000 000 VI & PL + 1 000 000 vélos & EDP)



# Code de la route, article R 110-2, définitions

- **Bandé cyclable:** voie exclusivement réservée aux cycles à deux ou trois roues et aux engins de déplacement personnel (EDP) motorisés sur une chaussée à plusieurs voies
- **Piste cyclable:** chaussée exclusivement réservée aux cycles à deux ou trois roues et aux engins de déplacement personnel motorisés.
- **Voie verte:** **route** exclusivement réservée à la circulation des véhicules non motorisés à l'exception des EDP motorisés, des piétons et des cavaliers.





- **Zone 30** : section de voies affectée à la circulation de tous les usagers. Vitesse des véhicules limitée à 30km/h. **Chaussée à double sens pour les cyclistes**. Entrées et sorties de la zone annoncées par **signalisation**.
- **Zone de rencontre**: affectée à la circulation de tous les usagers; les **piétons** sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et **bénéficient de la priorité** . Vitesse des véhicules limitée à 20km/h.
- **Aire piétonne**: section de voies en agglomération, hors routes à grande circulation, constituant une zone affectée à la circulation des piétons; les véhicules nécessaires à la desserte interne sont autorisés à circuler à l'allure du pas. **Les piétons sont prioritaires**.

# Habitants et touristes, nous sommes tous, ou presque, marcheurs (nos ancêtres depuis 2 millions d'années)





# QU'EST CE QU'UN VILLAGE ?

## QUELLE VISION PROSPECTIVE POUR VEYRIER-DU-LAC ? COMMENT AMENAGER LE BOURG POUR Y VIVRE MIEUX ENSEMBLE?

Commune  
d'Annecy-le-Vieux

Commune de  
Menthon-St-Bernard

### LEGENDE:

- Office de Tourisme
- Mairie
- Police
- Poste
- Eglise
- Ecole
- Croix
- Pôle medical
- Parking
- Activités nautiques
- Plage publique
- Saupoudre
- Planche à voile
- Skis nautique
- Accès au lac
- Embarcadère

- Routes départementales
- Routes communales
- Chemins et sentiers rando
- Limites communales
- Bâtiments
- Crèche
- Urbanisation
- Zone busule

Commune  
d'Annecy-le-Vieux

ROCHERS

# TRAFIC INDUIT ?

- L'augmentation (ou la création) de trafic désigne « *le volume de trafic supplémentaire qui n'existe pas auparavant, sous quelque forme que ce soit, mais qui résulte de l'ouverture ou de l'amélioration des infrastructures de transport* ». Lesquelles conduisent inéluctablement à une nouvelle saturation de plus grande importance (US 1956, instruction F de 1998, rapport 2012 du Setra- MEDDE ...)
- Le trafic induit exprime à la fois une augmentation de la fréquence des déplacements due à l'offre nouvelle d'infrastructure et/ou un report des autres modes de transport sur la route, et plus généralement une augmentation de la génération de trafic de toutes les zones concernées par la création ou l'amélioration des conditions de circulation sur le réseau routier.
- L'induction de trafic se vérifie quelque soit le mode de déplacement concerné: route, rail, vélo, marche.

→ **Priorité aux habitants, aux piétons, aux TC, à la multimodalité, à l'intermodalité dans une vision d'aménagement du territoire voulu**

# **TRAFFIC RÉDUIT! «L'évaporation de trafic ». Des solutions applicables ont été mises en lumière**

- Trafic de transit lointain?
- Délestage Annecy-Faverges et Annecy- Aravis?
- Rives du Lac sanctuarisées
- Améliorations de l'offre de TC du Grand Annecy, multimodalité, intermodalité
- Limitations de vitesse 30km/h traversées villages et 50km/h rive Est.
- Interdictions / limitations PL
- **Traiter le plan de circulation de VDL dans sa globalité et la complexité des flux et modes. Réponses aux besoins multiples de personnes différentes.**
- 2 ou 3 zones traversantes routes Tournette et Annecy, trottoirs et stationnement.
- Priorité aux habitants, aux piétons, aux TC (vs individualisme exacerbé: VI, EDP...)
- Etc....à finaliser et réfléchir ensemble.

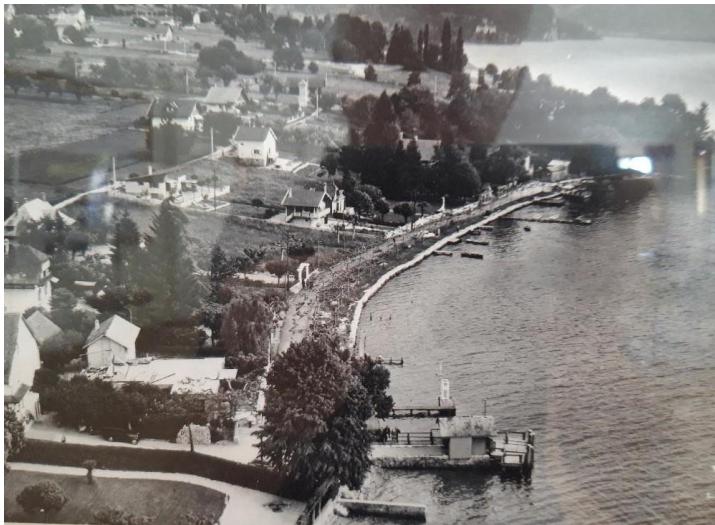
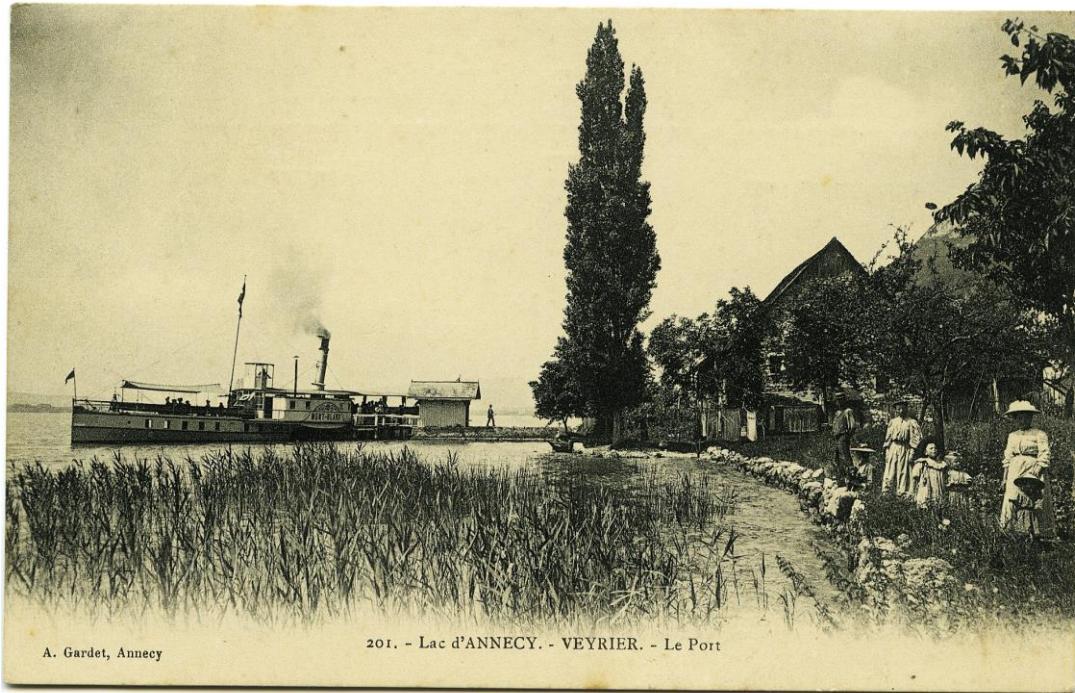
# Chemins et sentiers entre Montagne et Lac, qualité de vie, tourisme résidentiel, écotourisme.



# Veyrier entre Montagne et Lac, traverses, chemins. Le lieu est une composante du lien.



# Histoire de ports à Veyrier-du-Lac



## Débat & questions

**La parole est à vous, le choix des sujets et la critique aussi**

**Études et analyses:** mobilité –circulation, PDU Grand Annecy, urbanisme prospectif, Transport collectif, voie verte, PLU 2017, PDU 2019, LOLA-PDU...

**site [www.bienvivreaveyrier.org](http://www.bienvivreaveyrier.org) , rubrique études et documents**

**blog : [http:// bienvivreaveyrier.blogspot.fr](http://bienvivreaveyrier.blogspot.fr) (PDU Grand Annecy, Navettes lacustres, Lola)**

**mail: [bienvivreaveyrier@gmail.com](mailto:bienvivreaveyrier@gmail.com)**